

Le 12 novembre 2024, nous, anciens membres et victimes de la Famille de Marie, avons envoyé une lettre par e-mail au Préfet du Dicastère pour le Clergé et les Séminaires, au Préfet du Dicastère pour les Laïcs, la Vie et la Famille, et pour information au Secrétaire du Dicastère pour le Clergé et aux deux commissaires nommés comme gouverneurs intérimaires de la communauté, Mgr Daniele Libanori et Sr Katarína Krištofová. Par correction, bien que nous nous soyons réservé le droit de rendre cette lettre publique, nous avons attendu pendant des jours une réponse des cinq destinataires, au moins un accusé de réception, pour montrer que les victimes étaient prises en considération. L'attente a été vaine.

Dans cette lettre, nous dénonçons, entre autres, la tentative d'éviction de la co-commissaire Sr Krištofová. Le 17 novembre, nous avons lu avec surprise sur le site de la communauté cet étrange et maigre communiqué :

« Le Dicastère pour le Clergé et les Séminaires a annoncé, dans une lettre datée du 14 novembre 2024, qu'il acceptait la démission de la Révérende Sœur Katarína Krištofová SDR de son poste de co-commissaire de l'Association Œuvre de Jésus Grand Prêtre et de l'Association Pro Deo et Fratibus - Famille de Marie ».

Il ne nous échappe pas que cette mesure a été prise 48 heures après la réception de notre lettre. Une mesure qui ne fait que jeter une ombre supplémentaire sur la gestion que nous contestons, ainsi que sur le manque réel de volonté de prendre des mesures efficaces pour guérir la spiritualité et le fonctionnement destructeurs de cette communauté suite aux abus subis pendant 30, voire 50 ans. Abus confirmés par la condamnation du Père Gebhard Sigl il y a deux mois.

Voici le texte de la lettre que nous avons envoyée le 12 novembre 2024 :

A l'attention de :

Card. Lazarus You Heung-sik, Préfet du Dicastère pour le Clergé

Card. Kevin Joseph Farrell, Préfet du Dicastère pour les laïcs, la famille et la vie

pour information à :

Mgr Andrés Ferrada Moreira, Secrétaire du Dicastère pour le Clergé

mons. Daniele Libanori SJ

suor Katarina Kristofova SDR

Face à la gestion globale de la mise sous tutelle de la Famille de Marie et au procès de son ancien supérieur, le Père Gebhard Paul Maria Sigl, nous, anciens membres de la communauté, qui avons survécu à différentes époques à de longues années de manipulation et de violence psychologique en son sein, dénonçons ce qui suit :

1. Lors de l'ouverture du procès, aucun appel n'a été lancé aux témoins, aux anciens membres de la communauté des 50 dernières années pour qu'ils participent activement à la dénonciation de leur expérience d'abus. Personne ne nous a donné la possibilité de jouer notre rôle et de donner au moins un sens à la souffrance que nous avons vécue et dont nous ressentons encore les conséquences : celui de coopérer pour que cette défaillance humaine, ce meurtre de l'âme perpétré contre des personnes de bonne volonté, ne se reproduise plus jamais. En tant qu'anciens membres de la communauté, dans laquelle se trouvaient déjà beaucoup de membres actuels, nous avons été

victimes et personne ne nous a formellement informés du processus canonique en cours auquel nous aurions pu apporter notre expérience douloureuse et notre mémoire historique. De quelle transparence l'Église parle-t-elle dans ses déclarations sur la justice pour les victimes ? Quelle justice avez-vous finalement à l'esprit lorsque vous prétendez vouloir écouter et reconnaître les victimes d'abus ? En nous laissant dans l'invisibilité et l'indifférence, vous faites de nous des victimes à nouveau !

2. Des contacts que nous avons encore autour et à l'intérieur de la communauté, nous avons appris que la co-commissaire, Sœur Kristofova, a été évincée de ses fonctions par le commissaire Libanori, qui s'est débarrassé d'elle comme d'un obstacle, alors que la religieuse, avec une longue expérience de la vie des femmes consacrées, ancienne mère générale de son institut, semble être la seule à avoir saisi la réalité en profondeur. Ici, un évêque, un homme, prend des décisions unilatérales à l'égard d'une femme, une moniale, nommée comme lui par le Dicastère, vraisemblablement parce que les deux visions de la communauté ne coïncident pas. Cette démarche ne fait qu'imposer à la communauté le même modèle autoritaire et personnel de gouvernance auquel elle est soumise depuis cinquante ans. De cette manière, elle annihile l'attente et l'espoir d'un autre type de vie communautaire, respectueux de la liberté et de l'individualité de chacun dans la poursuite d'un but commun. Les sœurs, donc, majoritairement germanophones et slovaques, doivent pouvoir être en dialogue avec une femme et une personne qui parle leur langue. Ce comportement trahit la confiance que nous avons placée dans la capacité de l'Eglise à trouver un chemin de justice et de transparence pour guérir toute la dynamique spirituelle de cette communauté. Vous nous rendez à nouveau victimes !

3. Nous avons appris qu'il n'a pas été bien expliqué et communiqué aux membres de la communauté les raisons de la visite apostolique, de la mise sous tutelle et finalement de la condamnation et de la sanction du véritable fondateur (avec Josef Seidnitzer) Gebhard Sigl. Ils n'ont été informés que des accusations et des termes de la sanction. Nous, survivants d'abus spirituels et de conscience, souhaitons également connaître les motifs de la condamnation. C'est une grande injustice de traiter ainsi les membres et anciens membres abusés d'une communauté, sans leur donner le droit d'être informés de ce qui les concerne directement, en les infantilisant, en les rabaisant et en contribuant à les maintenir dans un état de vulnérabilité. C'est le droit de ceux qui ont dénoncé le système d'abus il y a tant d'années, comme nous, de ceux qui l'ont découvert récemment et de ceux qui en sont encore victimes sans en avoir conscience. C'est un refus de nommer les choses, en l'occurrence toutes les formes d'abus perpétrés par Gebhard Sigl. C'est aussi le signe qu'il n'y a pas de volonté forte d'éradiquer ces comportements abusifs qui se sont très tôt insérés dans le « fonctionnement habituel » de la communauté. En effet, ne pas dire les raisons de la condamnation empêche les membres de la communauté de percevoir le contexte et la justesse des mesures à prendre. Ces mesures semblent pleuvoir d'en haut sans que les membres aient les outils pour les comprendre. Et cela contribue à renforcer l'idée, déjà inoculée par P. Sigl lui-même, qu'il serait persécuté et injustement condamné par les forces du mal opérant dans l'Église. N'oublions pas que selon le témoignage de Birgit Abele dans son livre « Wieder ich Selbst », Gebhard Sigl parlait du pape François comme d'un loup déguisé en brebis ! En nous considérant comme indignes de connaître cette vérité que vous dites vouloir établir, vous faites de nous à nouveau des victimes !

4. Nous connaissons très bien, par expérience personnelle et directe, les masques dont on s'affuble, lorsque quelqu'un d'extérieur essaie de mettre fin à un régime monocratique et de chantage comme celui qui a régné sur la FM et l'OJSS pendant tant d'années. Dans l'histoire de la communauté, cette situation se répète cycliquement et la réaction des membres, établie depuis des décennies, est toujours la même : ne pas parler de l'incident avec les autres, ne pas aborder le problème, attendre le retour de Gebhard Sigl et de Franziska Kerschbaumer (dite Mère Agnès), la fille la plus loyale de Gebhard et son bras opérationnel. La communauté dans son ensemble supporte les conséquences des profondes manipulations qui équivalent à un lavage de cerveau subi de la part des dirigeants de la communauté. Comme toujours dans de tels cas, les membres s'efforcent de présenter un visage rassurant de la soumission et de la collaboration au changement pour éviter le risque de dissolution, mais ils n'ont pas l'intention, en réalité, de se soumettre à la réforme. S'il s'arrête à la surface de la réalité, Mgr Libanori se rend coupable d'aveuglement, d'incapacité de discernement et trahit ainsi la mission qui lui a été confiée auprès des blessés de la communauté d'hier et d'aujourd'hui et fait de nous à nouveau des victimes !

5. Il ne suffit pas de punir le Père Gebhard Paul Maria Sigl pour que la dynamique sectaire de cette communauté disparaisse. Les changements doivent également affecter tous les dirigeants des dernières années et décennies, qui doivent être remplacés pour permettre un véritable changement de génération et une vie communautaire libérée de ces déformations qui ont affecté négativement la vie des membres. Une fois de plus, notre expérience nous permet de dire que les mêmes personnes se recyclent toujours : par exemple, dans la gestion du pouvoir économique effectif, dans les associations civiles, où des actifs substantiels sont conservés. Cela met en évidence un autre problème majeur et vital, à savoir le manque criant de personnes mûres et formées. Étant donné que les membres ont été manipulés et abusés pendant des décennies, quel avenir est offert aux membres de cette communauté ? L'histoire d'autres réalités le démontre : en laissant la « vieille garde » à la barre, vous condamnez la communauté à un avenir semblable au passé, dans lequel les membres continueront à être des victimes !

6. Aucune politique d'assistance n'a été adoptée dans le passé pour les membres de la communauté, qui sont tous des laïcs, à l'exception des prêtres. Cette pratique injuste a beaucoup fragilisé les laïcs de la communauté et les a exposés aux risques et aux chantages. D'un gouvernement provisoire dont la tâche est de corriger les distorsions et les déviations, on attendrait un changement pour que, si le passé ne peut être changé, les personnes aient au moins une sécurité pour leur avenir. Mais nous savons que ce n'est pas le cas. L'injustice se perpétue, et c'est toujours la même chose pour ceux qui décident de quitter la communauté et risquent de ne pas s'en sortir financièrement une fois qu'ils sont dehors. Si vous ne changez pas les habitudes du passé, y compris en ce qui concerne la sécurité financière des membres, vous faites de nous à nouveau des victimes !

7. Qui s'occupe de réparer les dégâts, de panser les plaies et de rendre la justice ? Dans le communiqué publié sur le site web de la communauté, le Commissaire pontifical et plénipotentiaire ne dit rien à ce sujet et le fait en votre nom, au nom de l'Église. Les diocèses du monde entier impliqués dans les scandales d'abus ont développé leurs propres plans d'indemnisation et de réparation. Si vous ne reconnaissez pas la douleur infligée, vous faites de nous à nouveau des victimes !

On a le sentiment que l'histoire de cette communauté, traversée par des abus de toutes sortes depuis sa création, se répète. Du P. Seidnitzer au P. Sigl en passant par la dissimulation de Mgr Hnilica, le même esprit malsain jamais dénoncé semble se poursuivre avec le gouvernement de Mgr Libanori qui a récemment ordonné de nouveaux prêtres pour cette communauté sans même attendre le jugement contre P. Gebhard Sigl... Au fond, aujourd'hui comme hier, pas d'attention authentique pour les victimes qui devraient être le premier objet d'attention et de soin de l'Église. Aujourd'hui comme hier, pas de liberté d'expression, de transparence, de réciprocité. Aujourd'hui comme hier, pas de respect pour ceux qui ont des idées différentes. Aujourd'hui comme hier, pas de réparation ni d'indemnisation. Aujourd'hui comme hier, une incapacité tragique des responsables de l'Église à arrêter cette hémorragie de vies humaines, dont la blessure non cicatrisée ne guérit souvent pas et apporte encore plus de douleur.

Nous nous réservons le droit de rendre ce document public.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Signatures